

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

7 SEPTEMBRE 2018
7H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest, tenue le 7 septembre 2018, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Monsieur Beny Masella, Maire
 Monsieur Dino Mazzone, Conseiller
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère

Absente: Madame Maria Torres, Conseillère

Aussi présent: Madame Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Monsieur Beny Masella, Maire, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Dino Mazzone, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180907-001

Monsieur le Maire déclara la séance ouverte à 9h00.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du vendredi 7 septembre 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20180907-002

3. Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

1) D'accuser réception du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 5 septembre 2018.

2) D'approuver tels que présentés, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion:

Adresse	Projet
238-240 Westminster N.	remplacement de la porte avant (option 1);
60 Westland 148 Percival	démolition et reconstruction d'une terrasse en cour arrière; recouvrement d'escalier et de palier avant en pavé uni, démolition d'une terrasse et reconstruction de palier et escalier en cour arrière;
17 Brock S. 423 Westminster N.	remplacement de porte avant; remplacement de matériau de revêtement, panneaux, soffites, dix-sept fenêtres et une porte.

3) D'approuver avec conditions, selon le PIIA, les plans suivants et présentés à cette réunion:

Adresse	Projet
140 Ballantyne S.	démolition d'escalier en bois et de palier ainsi que d'un cabanon en cour latérale, et construction de nouveaux escalier et palier.

4) De refuser les plans et projets suivants, suivant les recommandations du CCU tel que précisé au procès-verbal:

Adresse	Projet
340 Ballantyne N.	démolition de porche avant et reconstruction de palier avant et d'escalier.

Adoptée à l'unanimité
20180907-003

4. Appel d'offres – Aréna de la Légion (réparation du toit)

ATTENDU que la Ville de Montréal-Ouest a procédé à un appel d'offres public pour les fins d'un contrat de réparations du toit de l'aréna;

ATTENDU que neuf (9) documents d'appel d'offres ont été commandés;

ATTENDU que quatre (4) soumissions ont été reçues;

ATTENDU que la firme d'ingénieurs Ingétec a analysé les soumissions, évalué leur conformité et recommandé que le contrat soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Beny Masella, Conseiller, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu:

- 1) Que le contrat pour la réparation du toit de l'aréna de la Légion soit adjugé au plus bas soumissionnaire conforme, Couvertures Basco Inc., au prix de 134 780,00 \$ (avant taxes).
- 2) Que cette dépense soit imputée aux poste budgétaire 02-920-70-725.
- 3) Que le maire et le greffier soient autorisés à signer tout document contractuel requis pour les fins de la présente résolution, selon le cas.

Adoptée à l'unanimité
20180907-004

5. Période de questions du public

À 9h05, M. le Maire nota le début de la période de questions.

6. Levée de la séance

À 9h06, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Dino Mazzone, Conseiller, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20180907-005

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier